

N° 2024.3.01-1

Objet : Approbation CFU
Budget général 2023



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 68
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 2 avril 2024
Date d'affichage : 12 avril 2024

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Jean-Marc GRÉSSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte PHILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, M. Victor POUX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT, M. Jean-Paul LEBOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Lydie CHANEZ, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT suppléant, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. DUBOIS Philippe, M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusé(e)s : M. Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie ROYET, M. Philippe CUEVAS, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacky DOLE, M. Christian DRECQ, Mme Véronique CASSUS, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, M. Alain CUBY, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs : Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Ghislaine BENOIT, Mme Sophie ROYET donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Bénédicte RIGOLET donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, M. Gilbert BLONDEAU donne pouvoir à M. Jean-Louis CHABOUD, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT

Secrétaire de Séance : M. Gérard AUTHIER

Présent(e)s à titre consultatif : M. Antoine GINDRE, M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, Mme Océane GIRARDOT, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 du Budget général Champagnole Nozeroy Jura dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif Budget Général Champagnole Nozeroy Jura						
Résultats reportés				1 416 160,91	0,00	1 416 160,91
Opérations de l'exercice		1 663 245,56	891 866,72		891 866,72	1 663 245,56
TOTAUX	0,00	1 663 245,56	891 866,72	1 416 160,91	891 866,72	3 079 406,47
Résultats de clôture		1 663 245,56		524 294,19		2 187 539,75
Restes à réaliser			4 990 229,24	3 010 122,92	4 990 229,24	3 010 122,92
TOTAUX CUMULES	0,00	1 663 245,56	5 882 095,96	4 426 283,83	5 882 095,96	6 089 529,39
RESULTATS DEFINITIFS		1 663 245,56	1 455 812,13			207 433,43

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Financier Unique 2023 du Budget général Champagnole Nozeroy Jura, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme.

Le Président,
Clément PERNOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : CTE CNES CHAMPAGNOLE
NOZEROY JURA (1)**

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20006962300011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHAMPAGNOLE

M. 57

**Compte financier unique
Voté par nature**

BUDGET : PRINCIPAL CNJ (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents	12

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	13
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	14
A1.2 - Recettes d'investissement	15
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	16
A2.2 - Recettes de fonctionnement	17

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	21
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	23

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	35
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	39
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	40
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	41
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	42
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B4 - Etat des charges transférées	49
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	50
B6 - Prêts	51
B7.1 - Etat des emprunts garantis	52
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	54
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	58
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	59
B8.5 - Etat des engagements reçus	60
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65

B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	66
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	67
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
C2.1 - Situation des AP	71
C2.2 - Situation des AE	72
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	73
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74
D5 - Gestion des fonds européens	75
D7 - Actions de formation des élus	76
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	77
D10 - Identification des flux croisés	78
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	79
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	80
E - État des Contrôles du Compte Financier	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	23562

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	369.96
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	475.39
3	Dépenses d'équipement brut / population	149.64
4	Encours de dette / population (2)	584.02
5	DGF / population	39.92
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	19.78
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	87.31
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	22.18
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	12.69
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	122.85
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	10 395 839,09	11 250 700,00	21 646 539,09
	Recettes réalisées (1)	B	3 818 583,99	11 222 606,65	15 041 190,64
	Restes à réaliser	C	3 010 122,92	0,00	3 010 122,92
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 812 000,00	11 250 700,00	23 062 700,00
	Dépenses réalisées (1)	E	4 710 450,71	9 559 361,09	14 269 811,80
	Restes à réaliser	F	4 990 229,24	0,00	4 990 229,24
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-891 866,72	1 663 245,56	771 378,84
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 416 160,91	0,00	1 416 160,91
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	524 294,19	1 663 245,56	2 187 539,75
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 980 106,32	0,00	-1 980 106,32
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 455 812,13	1 663 245,56	207 433,43

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 663 245,56
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	1 663 245,56
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-891 866,72
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 416 160,91
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	524 294,19
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-1 980 106,32
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-1 455 812,13

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 990 229,24
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	301 496,94
204	Subventions d'équipement versées	3 204 225,94
21	Immobilisations corporelles	166 271,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	1 233 353,20
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	84 881,36
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 010 122,92
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 970,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	1 483 152,92
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
(2)		10,36 *	449 520,00	0,00
(2)		18,60 *	1 373 238,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	451 381,80	138 761,41	30,74	301 496,94
204	Subventions d'équipement versées	4 943 633,00	1 446 252,66	29,25	3 204 225,94
21	Immobilisations corporelles	2 015 426,39	620 892,17	30,81	166 271,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 776 759,61	1 319 801,60	47,53	1 233 353,20
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 187 200,80	3 525 707,84	34,61	4 905 347,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 417,20	63 417,20	100,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	1 062 429,05	75,89	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	104 882,00	20 000,00	19,07	84 881,36
Total des dépenses financières		1 568 299,20	1 145 846,25	73,06	84 881,36
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 755 500,00	4 671 554,09	39,74	4 990 229,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	21 500,00	21 432,00	99,68	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	35 000,00	17 464,62	49,90	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		56 500,00	38 896,62	68,84	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		11 812 000,00	4 710 450,71	39,88	4 990 229,24
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		11 812 000,00	4 710 450,71		4 990 229,24

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 126 586,48	926 697,62	29,64	1 483 152,92
16	Emprunts et dettes assimilées	3 050 727,31	0,00	0,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 896 850,02	2 018 787,34	106,43	26 970,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	7 296,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 074 163,81	2 958 780,96	36,65	3 010 122,92
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 306 675,28			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	980 000,00	842 338,41	85,95	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	35 000,00	17 464,62	49,90	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 321 675,28	859 803,03	37,03	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		10 395 839,09	3 818 583,99	36,73	3 010 122,92
001 Solde d'exécution positif reporté		1 416 160,91			
Total des recettes de la section d'investissement		11 812 000,00	3 818 583,99		3 010 122,92

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 287 419,31	1 157 509,95	15 282,00	1 172 791,95	91,10	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 780 000,00	1 723 844,23	0,00	1 723 844,23	96,85	0,00
014	Atténuations de produits	3 820 000,00	3 811 330,78	0,00	3 811 330,78	99,77	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 858 896,38	1 802 098,88	0,00	1 802 098,88	96,94	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 746 315,69	8 494 783,84	15 282,00	8 510 065,84	97,30	0,00
66	Charges financières	214 709,03	206 956,84	0,00	206 956,84	96,39	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		8 964 024,72	8 701 740,68	15 282,00	8 717 022,68	97,24	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 306 675,28					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	980 000,00	842 338,41	0,00	842 338,41	85,95	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 286 675,28	842 338,41	0,00	842 338,41	36,84	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		11 250 700,00	9 544 079,09	15 282,00	9 559 361,09	84,97	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		11 250 700,00	9 544 079,09	15 282,00	9 559 361,09		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	10 000,00	580,26	0,00	580,26	5,80	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	617 105,00	575 153,07	0,00	575 153,07	93,20	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 809 503,00	3 744 314,00	0,00	3 744 314,00	98,29	0,00
731	Fiscalité locale	4 002 976,00	4 087 450,50	0,00	4 087 450,50	102,11	0,00
74	Dotations et participations	2 263 868,69	2 169 247,46	116 336,85	2 285 584,31	100,96	0,00
75	Autres produits de gestion courante	525 747,31	504 333,82	0,00	504 333,82	95,93	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 229 200,00	11 081 079,11	116 336,85	11 197 415,96	99,72	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 758,69	0,00	3 758,69	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		11 229 200,00	11 084 837,80	116 336,85	11 201 174,65	99,75	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	21 500,00	21 432,00	0,00	21 432,00	99,68	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		21 500,00	21 432,00	0,00	21 432,00	99,68	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		11 250 700,00	11 106 269,80	116 336,85	11 222 606,65	99,75	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		11 250 700,00	11 106 269,80	116 336,85	11 222 606,65		0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 062 429,05	1 384 297,10	0,00	0,00	205 438,31	0,00	955 340,41	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	63 417,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 062 429,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 169,41	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 159 197,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	155 306,60	0,00	0,00	83 856,38	0,00	10 555,84	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 125,64	0,00	0,00	121 581,93	0,00	815 615,16	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 689 203,64	803 702,58	0,00	0,00	250 569,74	4 834,00	65 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 686 741,64	332 045,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	465 656,88	0,00	0,00	250 569,74	0,00	65 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 462,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 834,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 064 049,22	0,00	0,00		4 671 554,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		63 417,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 062 429,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	6 342,00	0,00	0,00		138 761,41
204	Subventions d'équipement versées	0,00	287 055,00	0,00	0,00		1 446 252,66
21	Immobilisations corporelles	0,00	371 173,35	0,00	0,00		620 892,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	379 478,87	0,00	0,00		1 319 801,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	144 971,00	0,00	0,00		2 958 780,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 018 787,34
13	Subventions d'investissement	0,00	144 971,00	0,00	0,00		926 697,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		7 296,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		4 018 401,97	2 397 502,98	0,00	843 949,73	40 627,76	3 633,19	742 078,79	0,00
011	Charges à caractère général	114,35	858 955,70	0,00	0,00	40 627,76	3 633,19	116 727,26	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	644 342,65	0,00	0,00	0,00	0,00	561 407,01	0,00
014	Atténuations de produits	3 811 330,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	894 204,63	0,00	843 949,73	0,00	0,00	63 944,52	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	206 956,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 475 647,70	398 951,18	0,00	0,00	0,00	0,00	591 338,51	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	580,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	298 224,14	90 477,36	0,00	0,00	0,00	0,00	132 452,32	0,00
73	Impôts et taxes	3 744 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 741 393,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 691 716,56	190 345,52	0,00	0,00	0,00	0,00	381 663,23	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	113 789,35	0,00	0,00	0,00	0,00	77 222,96	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 758,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	221 544,95	448 862,23	421,08	0,00		8 717 022,68
011	Charges à caractère général	0,00	46,29	152 266,32	421,08	0,00		1 172 791,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	221 498,66	296 595,91	0,00	0,00		1 723 844,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 811 330,78
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 802 098,88
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		206 956,84
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	735 237,26	0,00	0,00		11 201 174,65
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		580,26
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	53 999,25	0,00	0,00		575 153,07
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 744 314,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	346 057,50	0,00	0,00		4 087 450,50
74	Dotations et participations	0,00	0,00	21 859,00	0,00	0,00		2 285 584,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	313 321,51	0,00	0,00		504 333,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 758,69
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 812 000,00	4 710 450,71	4 990 229,24	2 111 320,05
RECETTES	11 812 000,00	3 818 583,99	3 010 122,92	4 983 293,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 250 700,00	9 559 361,09	0,00	1 691 338,91
RECETTES	11 250 700,00	11 222 606,65	0,00	28 093,35

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**BUDGET CC ABATTOIR/ N°SIRET : 20006962300029**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	120 397,00	102 705,13	2 434,63	15 257,24
RECETTES	120 397,00	83 407,00	0,00	36 990,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	221 361,00	139 520,93	0,00	81 840,07
RECETTES	221 361,00	234 374,90	0,00	-13 013,90

BUDGET CC ASSAINISSEMENT/ N°SIRET : 20006962300045

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 518 700,00	4 224 994,74	1 246 768,33	2 046 936,93
RECETTES	7 518 700,00	4 646 241,98	1 181 307,28	1 691 150,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 725 500,00	1 272 518,33	0,00	452 981,67
RECETTES	1 725 500,00	1 623 755,42	0,00	101 744,58

BUDGET CC CENTRE AUTISTES/ N°SIRET : 20006962300052

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	------------	---	----------------------------	---------------------

BUDGET CC CENTRE AUTISTES/ N°SIRET : 20006962300052				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	557 616,00	348 194,91	0,00	209 421,09
RECETTES	557 616,00	369 492,14	0,00	188 123,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	317 876,00	138 527,01	0,00	179 348,99
RECETTES	317 876,00	302 918,64	0,00	14 957,36

BUDGET CC SPANC/ N°SIRET : 20006962300128				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	31 313,00	6 960,00	11 405,76	12 947,24
RECETTES	31 313,00	1 908,78	0,00	29 404,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	165 000,00	96 095,10	0,00	68 904,90
RECETTES	165 000,00	63 758,00	0,00	101 242,00

BUDGET CC ZA EQUEVILLON/ N°SIRET : 20006962300060				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	947 971,66	7 066,62	0,00	940 905,04
RECETTES	947 971,66	502 052,99	0,00	445 918,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	956 575,79	506 404,88	0,00	450 170,91
RECETTES	956 575,79	215 785,44	0,00	740 790,35

BUDGET CC ZA LA PLANCHETTE/ N°SIRET : 20006962300086				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 877 912,75	1 563 065,51	0,00	1 314 847,24
RECETTES	2 877 912,75	1 472 542,86	0,00	1 405 369,89
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 873 011,62	1 536 277,21	0,00	1 336 734,41
RECETTES	2 873 011,62	1 636 277,21	0,00	1 236 734,41

BUDGET CC ZA MONTROND/ N°SIRET : 20006962300078				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 174 668,95	1 239 492,21	0,00	935 176,74
RECETTES	2 174 668,95	1 183 316,79	0,00	991 352,16
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 193 689,69	1 193 829,66	0,00	999 860,03
RECETTES	2 193 689,69	1 193 478,14	0,00	1 000 211,55

BUDGET CC ZA SIROD/ N°SIRET : 20006962300094				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	538 768,46	207 328,34	0,00	331 440,12
RECETTES	538 768,46	203 068,21	0,00	335 700,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	590 676,99	207 361,34	0,00	383 315,65
RECETTES	590 676,99	230 275,34	0,00	360 401,65

BUDGET CC ADS/ N°SIRET : 20006962300102				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 512,28	6 396,86	0,00	12 115,42
RECETTES	18 512,28	8 210,05	0,00	10 302,23
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	214 600,00	175 023,77	0,00	39 576,23
RECETTES	214 600,00	202 797,00	0,00	11 803,00

BUDGET CC ZONE COMMERCIALE/ N°SIRET : 20006962300110				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 587 850,01	0,00	0,00	1 587 850,01
RECETTES	1 587 850,01	0,00	0,00	1 587 850,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 013 145,59	323 716,29	0,00	1 689 429,30

BUDGET CC ZONE COMMERCIALE/ N°SIRET : 20006962300110				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	2 013 145,59	0,00	0,00	2 013 145,59

BUDGET CC ZA MIGNOVILLARD/ N°SIRET : 20006962300144				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	352 735,87	183 381,04	0,00	169 354,83
RECETTES	352 735,87	175 953,17	0,00	176 782,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	362 735,87	184 911,04	0,00	177 824,83
RECETTES	362 735,87	203 661,04	0,00	159 074,83

BUDGET CC ZA CENSEAU/ N°SIRET : 20006962300169				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	84 910,00	0,00	0,00	84 910,00
RECETTES	84 910,00	0,00	0,00	84 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	77 455,00	0,00	0,00	77 455,00
RECETTES	77 455,00	0,00	0,00	77 455,00

BUDGET CC ORDURES MENAGERES/ N°SIRET : 20006962300136				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	149 234,32	32 644,87	0,00	116 589,45
RECETTES	149 234,32	29 938,07	0,00	119 296,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 045 600,00	2 012 732,02	0,00	32 867,98
RECETTES	2 045 600,00	2 026 237,56	0,00	19 362,44

BUDGET CC ZA BOUVET/ N°SIRET : 20006962300185				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				

BUDGET CC ZA BOUVET/ N°SIRET : 20006962300185				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
DEPENSES	1 194 250,87	582 862,80	0,00	611 388,07
RECETTES	1 194 250,87	511 421,55	0,00	682 829,32
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	973 538,64	583 267,80	0,00	390 270,84
RECETTES	973 538,64	752 978,86	0,00	220 559,78

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 966 841,17	13 215 543,74	6 250 837,96	10 500 459,47
RECETTES	29 966 841,17	13 006 137,58	4 191 430,20	12 769 273,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 981 466,19	17 929 546,47	0,00	8 051 919,72
RECETTES	25 981 466,19	19 908 904,20	0,00	6 072 561,99

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 966 841,17	13 215 543,74	6 250 837,96	10 500 459,47
RECETTES	29 966 841,17	13 006 137,58	4 191 430,20	12 769 273,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 981 466,19	17 929 546,47	0,00	8 051 919,72
RECETTES	25 981 466,19	19 908 904,20	0,00	6 072 561,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	55 948 307,36	31 145 090,21	6 250 837,96	18 552 379,19
TOTAL GENERAL DES RECETTES	55 948 307,36	32 915 041,78	4 191 430,20	18 841 835,38

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9623213026	31/01/2023	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 365 043,86									
1641 Emprunts en euros (total)					19 365 043,86									
00020006819 ACHAT BUREAU SDIF	Crédit Mutuel	30/11/2021	31/12/2021	31/01/2022	400 000,00	F	FIXE	0,650	0,670		T	P	O	A-1
00020006820 SOURCE AIN (900220)	Crédit Mutuel	12/07/2022	31/10/2022	31/10/2022	300 000,00	F	FIXE	1,270	1,281		T	X Libre	O	A-1
08745229 NUMERIQUE (65017006)	BANQUE POPULAIRE	16/02/2017	16/05/2017	12/08/2017	1 500 000,00	F	FIXE	1,240	1,245		T	C	O	A-1
08850105 BAT MBFC (9002001)	BANQUE POPULAIRE	15/07/2020	15/11/2020	26/02/2021	477 000,00	F	FIXE	0,550	0,549		T	C	O	A-1
08902723 DST RELANCE 2021 (900)	BANQUE POPULAIRE	14/12/2021	17/12/2021	17/06/2022	1 400 000,00	F	FIXE	0,730	0,738		S	C	O	A-1
08904892 MAISON DE SANTE CHAMP	BANQUE POPULAIRE	31/12/2021	18/07/2022	18/07/2023	1 400 000,00	F	FIXE	0,760	0,768		S	C	O	A-1
08909512 COMPLMT TVX BAT KEYST	BANQUE POPULAIRE	07/03/2022	24/06/2022	24/09/2022	420 000,00	F	FIXE	0,890	0,893		T	P	O	A-1
08921329 DST RELANCE N 2 (9002)	BANQUE POPULAIRE	07/07/2022	21/07/2022	21/01/2023	700 000,00	F	FIXE	1,600	1,617		S	C	O	A-1
08922092 SOUDO METAL (9002202)	BANQUE POPULAIRE	07/07/2022	21/07/2022	21/01/2023	700 000,00	F	FIXE	1,540	1,559		S	P	O	A-1
187742G/5150137 CONSTRUCTION	Caisse d'Epargne	13/10/2021	25/01/2022	25/04/2022	2 500 000,00	F	FIXE	0,640	0,643		T	P	O	A-1
20444802 GS MIGNO (65017003)	Crédit Mutuel	26/08/2011	01/01/2017	31/03/2017	301 089,66	F	FIXE	3,850	3,911		T	P	O	A-1
20444804 GS MIGNO (65017004)	Crédit Mutuel	01/12/2015	01/01/2017	31/03/2017	20 179,04	F	FIXE	1,400	1,409		T	P	O	A-1
3258960 GS DU PLATEAU (650190)	Caisse d'Epargne	09/10/2007	10/10/2007	05/10/2008	540 000,00	F	FIXE	4,240	4,246		A	P	O	A-1
5077078 (65016001)	Caisse des Dépôts et Consignation	08/01/2015	01/08/2016	01/11/2016	600 000,00	V	LIVRETA	3,000	1,841		T	P	O	A-1
5141417 GS BVD (65016002)	Caisse des Dépôts et Consignation	22/06/2016	01/07/2016	01/07/2017	589 590,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
5510697 BAT CUINET (65018001)	Caisse d'Epargne	18/01/2018	25/01/2018	25/02/2018	300 000,00	F	FIXE	0,560	0,587		M	P	O	A-1
5549048 NUMERIQUE (65018003)	Caisse d'Epargne	10/04/2018	05/04/2020	25/07/2020	1 350 000,00	F	FIXE	1,740	1,760		T	C	O	A-1
5834021 Bâtiment ARTICA (65019)	Caisse d'Epargne	21/11/2019	05/12/2019	25/03/2020	495 000,00	F	FIXE	0,400	0,417		T	P	O	A-1
9456508 BAT MOREL (65014002)	Caisse d'Epargne	10/10/2014	15/10/2014	25/01/2015	350 000,00	F	FIXE	2,010	2,060		T	P	O	A-1
9456556 JOUEF (65014001)	Caisse d'Epargne	13/10/2014	16/10/2014	25/01/2015	550 000,00	F	FIXE	2,190	2,236		T	P	O	A-1
9546948 MAISON SANTE NOZEROY (Caisse d'Epargne	05/05/2015	15/05/2015	15/01/2016	509 000,00	F	FIXE	1,890	1,889		A	P	O	A-1
M 9643012 GS CROT RACHET JOUEF	Caisse d'Epargne	05/07/2019	25/10/2015	05/01/2016	1 157 955,00	F	FIXE	1,740	1,776		A	P	O	A-1

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROTY JURA - PRINCIPAL CNJ - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON517053EUR GS MIGNO (6501700)	Caisse Française de Financement Local	07/07/2011	01/01/2017	01/11/2017	105 230,16	F	FIXE	2,610	2,328		T	P	O	A-1
MON517621EUR ATELIER DECOUPE (Crédit Local de France	28/10/2003	29/10/2003	01/02/2004	300 000,00	F	FIXE	4,530	4,612		T	P	O	A-1
MON517625EUR CENTRE AQUATIQUE	La Banque Postale	01/12/2014	13/01/2015	01/05/2015	2 400 000,00	F	FIXE	2,370	2,409		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROTY JURA - PRINCIPAL CNJ - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					19 365 043,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 760 760,43					1 062 429,05	192 247,81	0,00	46 638,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 760 760,43					1 062 429,05	192 247,81	0,00	46 638,81
00020006819 ACHAT BUREAU SDIF	N	0,00	A-1	348 891,15	12,83	F	FIXE	0,650	25 637,41	2 372,03	0,00	382,08
00020006820 SOURCE AIN (900220	N	0,00	A-1	300 000,00	1,58	F	FIXE	1,270	0,00	3 810,00	0,00	641,90
08745229 NUMERIQUE (65017006)	N	0,00	A-1	1 110 000,00	18,37	F	FIXE	1,240	60 000,00	14 229,00	0,00	1 870,11
08850105 BAT MBFC (9002001)	N	0,00	A-1	381 600,00	11,91	F	FIXE	0,550	31 800,00	2 208,11	0,00	205,32
08902723 DST RELANCE 2021 (900	N	0,00	A-1	1 260 000,00	17,96	F	FIXE	0,730	70 000,00	9 581,25	0,00	376,97
08904892 MAISON DE SANTE CHAMP	N	0,00	A-1	1 365 000,00	19,05	F	FIXE	0,760	35 000,00	10 640,00	0,00	4 707,76
08909512 COMPLMT TVX BAT KEYST	N	0,00	A-1	387 509,55	16,48	F	FIXE	0,890	21 708,41	3 569,71	0,00	75,80
08921329 DST RELANCE N 2 (9002	N	0,00	A-1	665 000,00	18,56	F	FIXE	1,600	35 000,00	11 060,00	0,00	4 741,74
08922092 SOUDO METAL (9002202)	N	0,00	A-1	658 176,96	13,56	F	FIXE	1,540	41 823,04	10 619,60	0,00	4 517,09
187742G/5150137 CONSTRUCTION	N	0,00	A-1	2 269 376,91	16,07	F	FIXE	0,640	132 100,57	15 052,83	0,00	2 683,78
20444802 GS MIGNO (65017003)	N	0,00	A-1	96 592,40	2,75	F	FIXE	3,850	32 676,56	4 508,84	0,00	10,22
20444804 GS MIGNO (65017004)	N	0,00	A-1	10 582,79	7,00	F	FIXE	1,400	1 429,03	160,69	0,00	0,41
3258960 GS DU PLATEAU (650190	N	0,00	A-1	146 483,09	3,76	F	FIXE	4,240	32 974,15	7 608,99	0,00	1 493,33
5077078 (65016001)	N	0,00	A-1	422 111,95	12,59	V	LIVRETA	3,750	26 860,26	16 207,22	0,00	2 757,76
5141417 GS BVD (65016002)	N	0,00	A-1	383 233,50	12,50	F	FIXE	0,000	29 479,50	0,00	0,00	0,00
5510697 BAT CUINET (65018001)	N	0,00	A-1	79 423,69	2,07	F	FIXE	0,560	37 795,48	559,52	0,00	8,38
5549048 NUMERIQUE (65018003)	N	0,00	A-1	1 161 000,00	21,32	F	FIXE	1,740	54 000,00	20 788,66	0,00	3 732,87
5834021 Bâtiment ARTICA (65019	N	0,00	A-1	332 631,61	7,99	F	FIXE	0,400	40 835,85	1 432,67	0,00	25,59
9456508 BAT MOREL (65014002)	N	0,00	A-1	95 545,30	2,82	F	FIXE	2,010	30 592,58	2 305,74	0,00	354,87
9456556 JOUEF (65014001)	N	0,00	A-1	241 811,15	5,82	F	FIXE	2,190	37 309,94	5 807,74	0,00	978,55
9546948 MAISON SANTE NOZEROY (N	0,00	A-1	253 770,73	6,04	F	FIXE	1,890	33 613,43	5 431,56	0,00	4 612,30
9643012 GS CROT RACHET JOUEF M	N	0,00	A-1	407 214,77	3,01	F	FIXE	1,740	97 488,51	8 781,84	0,00	7 007,88
MON517053EUR GS MIGNO (6501700	N	0,00	A-1	34 804,88	2,59	F	FIXE	2,610	12 051,48	1 105,64	0,00	150,58
MON517621EUR ATELIER DECOUPE (N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,530	22 252,85	633,67	0,00	0,00
MON517625EUR CENTRE AQUATIQUE	N	0,00	A-1	1 350 000,00	11,09	F	FIXE	2,370	120 000,00	33 772,50	0,00	5 303,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROTY JURA - PRINCIPAL CNJ - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 760 760,43					1 062 429,05	192 247,81	0,00	46 638,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 760 760,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2020-12-21
	Catégories de biens amortis		
L	FRAIS LIES AUX DOCT URBANISME	10	21/12/2020
L	FRAIS D ETUDES	5	21/12/2020
L	FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	21/12/2020
L	FRAIS D INSERTION	5	21/12/2020
L	ETAT BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	ETAT BATIMENT ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	ETAT PROJET INFRA INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	REGION BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	REGION BATIMENT ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	REGION PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	DEPARTEMENT BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	DEPARTEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	DPT SUBV EQUIP HAUT DEBIT - FIBRE - NUMERIQUE	40	21/12/2020
L	DPT SUBV EQUIP VELOURTE	30	21/12/2020
L	DEPARTEMENT PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	COMMUNE GFP BIENS MOBILIERS MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	COMMUNE GFP BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	COMMUNE GFP PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	AUTRES COMMUNES BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	AUTRES COMMUNES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	AUTRES COMMUNES PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	GFP BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	GFP BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	GFP PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	C ECOLES BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	C ECOLES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	C ECOLES PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	CCAS BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	CCAS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	CCAS PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	EPCA BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROTY JURA - PRINCIPAL CNJ - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	EPCA BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	EPCA PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	EPCI BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	EPCI BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	EPCI PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	AUTRES GFP BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	AUTRES GFP BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	AUTRES GFP PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	SNCF BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	SNCF BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	SNCF PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	SNCF RESEAU BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	SNCF RESEAU BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	SNCF RESEAU PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	AUTRES ETS BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	AUTRES ETS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	AUTRES ETS PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	ORGANISMES PUBL DIVERS BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	ORGANISMES PUBL DIVERS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	ORGANISMES PUBL DIVERS PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	SUB EQUIP PERS DROIT PRIVE BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	SUB EQUIP PERS DROIT PRIVE BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	SUB EQUIP PERS DROIT PRIVE PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	SUB EQUIP EP SCOLAIRES BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	SUB EQUIP EP SCOLAIRES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	SUB EQUIP EP SCOLAIRES PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	SUB EQUIP NATURE EP ORG PUB BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	SUB EQUIP NATURE EP ORG PUB BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	SUB EQUIP NATURE EP ORG PUB PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	SUB EQUIP NATURE PERS PRIVE BIENS MOBILIER MATERIEL ET ETUDES	5	21/12/2020
L	SUB EQUIP NATURE PERS PRIVE BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	21/12/2020
L	SUB EQUIP NATURE PERS PRIVE PROJETS INFRA ET INTERET NATIONAL	40	21/12/2020
L	ATTRIBUTION DE COMPENSATION D INVESTISSEMENT	30	21/12/2020
L	CONCESSION DROITS SIMILAIRES (LOGICIEL, LICENCES)	5	21/12/2020
L	DROIT DE SUPERFICIE	5	21/12/2020
L	AUTRES IMMOS INCORPORELLES EN MISE A DISPO	5	21/12/2020
L	AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5	21/12/2020
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	15	21/12/2020

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS	20	21/12/2020
L	BATIMENTS PRIVES IMMEUBLES DE RAPPORT	30	21/12/2020
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES	30	21/12/2020
L	INSTAL GLE, AGCMT AMNGMT CONSTR BAT PUBLICS	15	21/12/2020
L	INSTAL GLE, AGCMT AMNGMT CONSTR BAT PRIVES	15	21/12/2020
L	CONSTRUCTION SUR SOLS D AUTRUI IMMEUBLE DE RAPPORT	30	21/12/2020
L	CONSTRUCTION SUR SOLS D AUTRUI DROITS DE SUPERFICIE	30	21/12/2020
L	CONSTRUCTION SUR SOLS D AUTRUI INSTAL GAL AGCMT AMNGT CONSTRUCTIONS	30	21/12/2020
L	MATERIEL ROULANT D INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	10	21/12/2020
L	AUTRES MAT ET OUTIL INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	5	21/12/2020
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE MATERIEL ROULANT	15	21/12/2020
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	21/12/2020
L	AUTRES INSTL MAT ET OUTIL : APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEUR	20	21/12/2020
L	AUTRES INSTL MAT ET OUTIL : AGT ET AMNGT MAT OU OUTILLAGE TECH	15	21/12/2020
L	AUTRES INSTL MAT ET OUTIL : OUTILLAGE INDUCTRIEL	10	21/12/2020
L	AUTRES INSTL MAT ET OUTIL : AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE	5	21/12/2020
L	IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : AUTRES MATERIEL TECHNIQUE	10	21/12/2020
L	IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : AUTRES INSTAL, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10	21/12/2020
L	AUTRES IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : MAT INFO SCOLAIRE	5	21/12/2020
L	AUTRES IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : AUTRE MAT INFORMATIQUE	5	21/12/2020
L	AUTRES IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : MAT BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	15	21/12/2020
L	AUTRES IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : AUTRE MAT BUREAU ET MOBILIER	15	21/12/2020
L	AUTRES IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : MATERIEL DE TELEPHONIE	10	21/12/2020
L	AUTRES IMMO AU TITRE DE MISE A DISPO : AUTRES	10	21/12/2020
L	INSTAL GAL, AGCMT ET AMNGT DIVERS	10	21/12/2020
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT NEUF	10	21/12/2020
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT OCCASION	5	21/12/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	21/12/2020
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE (SERVEUR ET EQUIPMT RESEAUX)	5	21/12/2020
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	15	21/12/2020
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	15	21/12/2020
L	MOBILIER URBAIN	10	21/12/2020
L	MATERIEL DE TELEPHONIE TEL FIXES	8	21/12/2020
L	MATERIEL DE TELEPHONIE TEL PORTABLES	2	21/12/2020
L	AUTRES IMMO : COFFRE FORT ARMOIRE FORTE	20	21/12/2020
L	AUTRES IMMO : AMNGT TOURISTIQUES	15	21/12/2020
L	AUTRES IMMO : SIGNALETIQUE, POTEAUX, PANNEAUX.	10	21/12/2020
L	AUTRES IMMO : MAT PHOTO, AUDIO, HIFI, VIDEO, GROS ELECTROMENAGER, AUTRES EQUIPEMENTS...	5	21/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	AUTRES IMMO : PETIT ELECTROMENAGER, AUTRES	1	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	10	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : AUTRE INSTAL, MAT ET OUTILLAGE TECHNIQUES	20	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : INSTAL GAL, AGCMT ET AMNGT DIVERS	15	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : MAT DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE	15	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : AUTRE MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	15	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : MATERIEL DE TELEPHONIE	10	21/12/2020
L	IMMO RECU EN AFFECTATION : AUTRES IMMOS	10	21/12/2020

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 317 953,13	
Personnes de droit privé	603 102,50	
Associations	193 699,00	
ARCHEOJURASITES ASSOCIATION	3 000,00	
ASSOC JA NIME 39	2 000,00	
ASSOCIATION BIZ ART BIZ ART	2 500,00	
ASSOCIATION LA TOUR D OTTON	2 000,00	
AUTOSPORT DES NEIGES	4 000,00	
CNJ ORGANISATION	10 000,00	
CNJ SENIORS	16 000,00	
CYCLISTE CHAMPAGNOLAISE	1 500,00	
INITIATIVE JURA	10 500,00	
JEUNES AGRICULTEURS DU JURA	5 000,00	
JOUEF 39	1 000,00	
MEDEF DOUBS	9 940,00	
MISSION LOCAL SUD JURA	12 230,00	
MUTUALITE FRANCAISE JURA	20 029,00	
PROMODEGEL	10 000,00	
SCENES DU JURA	70 000,00	
TRANS ORGANISATION	7 000,00	
UNION COMMERCIALE DE CHAMPAGNOLE	7 000,00	
Entreprises	409 403,50	
CINEMA LES 3 REPUBLIQUES	22 348,50	
COOPERATIVE FROMAGERE VALEMPOULI	200 000,00	
FRUITIERE DU MONT RIVEL	55 020,00	
SAS JOUHAM	100 000,00	
VERT MARINE CENTRE AQUATIQUE LES	32 035,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	1 714 850,63	
Etat	0,00	
Régions	8 780,00	
COMMUNE DE BOURG DE SIROD	6 330,00	
SIVU DE LA BAROCHE	2 450,00	
Départements	41 379,42	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	41 379,42	
Communes	1 109 038,24	
BIEF DES MAISONS	12 932,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE D ARSURE ARSURETTE	6 575,00	
COMMUNE DE ANDELOT EN MONTAGNE	5 710,00	
COMMUNE DE ARDON	32 608,00	
COMMUNE DE BIEF DU FOURG	77 525,00	
COMMUNE DE BILLECUL	1 681,40	
COMMUNE DE CENSEAU	11 125,00	
COMMUNE DE CHAMPAGNOLE	132 698,45	
COMMUNE DE CHAPOIS	15 941,20	
COMMUNE DE CHARENCY	34 187,00	
COMMUNE DE CHATELNEUF	25 042,04	
COMMUNE DE CHAUX DES CROTENAY	16 080,00	
COMMUNE DE CIZE	15 553,00	
COMMUNE DE CONTE	3 364,60	
COMMUNE DE CRANS	6 430,00	
COMMUNE DE CROTENAY	26 700,00	
COMMUNE DE CUVIER	4 074,14	
COMMUNE DE DOYE	32 270,00	
COMMUNE DE ENTRE DEUX MONTS	1 235,00	
COMMUNE DE EQUEVILLON	1 447,00	
COMMUNE DE ESSERVAL TARTRE	12 815,00	
COMMUNE DE FONCINE LE HAUT	29 195,00	
COMMUNE DE FRAROZ	10 510,00	
COMMUNE DE GILLOIS	12 455,00	
COMMUNE DE LA LATETTE	3 360,30	
COMMUNE DE LE FRASNOIS	1 065,00	
COMMUNE DE LE LARDERET	6 318,00	
COMMUNE DE LE LATET	13 128,00	
COMMUNE DE LE PASQUIER	2 345,00	
COMMUNE DE LE VAUDIOUX	9 334,00	
COMMUNE DE LENT	2 430,00	
COMMUNE DE LES CHALESMES	36 632,03	
COMMUNE DE LES PLANCHES EN MONTA	55 108,78	
COMMUNE DE LONGCOCHON	4 872,00	
COMMUNE DE LOULLE	46 275,00	
COMMUNE DE MARIGNY	13 525,00	
COMMUNE DE MIEGES	945,00	
COMMUNE DE MONT SUR MONNET	15 410,00	
COMMUNE DE MONTIGNY SUR AIN	8 275,00	
COMMUNE DE MONTROND	8 476,00	
COMMUNE DE MOURNANS CHARBONNY	11 887,40	
COMMUNE DE NEY	84 063,80	
COMMUNE DE NOZERROY	35 700,00	
COMMUNE DE PLENISE	3 365,00	
COMMUNE DE PLENISSETTE	2 865,00	
COMMUNE DE PONT DU NAVOY	17 365,00	
COMMUNE DE RIX TREBIEF	3 595,00	
COMMUNE DE SAFFLOZ	9 688,00	
COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN MONT	3 250,00	
COMMUNE DE SAPOIS	24 746,93	
COMMUNE DE SIROD	54 069,73	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE SYAM	390,00	
COMMUNE DE VALEMPOULIERES	37 219,00	
COMMUNE DE VERS EN MONTAGNE	65 180,44	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	555 652,97	
CCCNJ	501 650,26	
CHI DE HAUTE COMTE	43 915,52	
REGIE HAUTE JOUX - SKI NORDIQUE	10 087,19	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer-cice d'ori-gine du con-trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				224 030,40	244 826,00	363 769,60	154 369,60	325 369,60	5 045 370,40	6 133 705,20
Bâtiment industriel	2018	Sté Immo d'Eclesches	8	38 400,00	38 400,00	38 400,00	0,00	0,00	76 800,00	153 600,00
Bâtiment industriel	2022	SPL MBFC	17	42 000,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00	665 000,00	833 000,00
Bâtiment industriel	2022	Soudo Metal	15	60 000,00	76 394,00	93 346,00	93 346,00	93 346,00	1 175 500,00	1 531 932,00
Bâtiment industriel	2023	Délices du Soleil	18	83 630,40	88 032,00	190 023,60	19 023,60	190 023,60	3 128 070,40	3 615 173,20
Total				224 030,40	244 826,00	363 769,60	154 369,60	325 369,60	5 045 370,40	6 133 705,20

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	4,07	21,07	5,00	18,00	23,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif ppal de 1ere classe	C	6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	0,00	0,22	0,22	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	1,15	5,15	1,00	5,00	6,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché hors classe	A	0,00	0,90	0,90	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	1,80	4,80	0,00	5,00	5,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	3,42	11,42	4,00	9,00	13,00
Adjoint technique	C	2,00	0,80	2,80	0,00	3,00	3,00
Adjoint technique pincipal de 2eme classe	C	0,00	0,92	0,92	2,00	0,00	2,00
IngénieurPrincipal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,90	3,90	1,00	3,00	4,00
Technicien principal de 2eme classe	B	0,00	0,80	0,80	0,00	1,00	1,00
adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7,00	0,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Aux de puer classe normale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Aux de puer classe supérieur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puericultrice	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZERROY JURA - PRINCIPAL CNJ - CFU - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		32,00	7,49	39,49	13,00	30,00	43,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif ppal de 1ere classe	C	ADM	460	0,00	A Conseillere en séjour	CDI
Adjoint administratif ppal de 1ere classe	C	ADM	448	0,00	A Conseillere en séjour	CDI
Adjoint administratif ppal de 1ere classe	C	ADM	448	0,00	A Agent d'accueil France service	CDI
Adjoint administratif ppal de 1ere classe	C	ADM	448	0,00	A Conseillere en séjour	CDI
Adjoint administratif ppal de 1ere classe	C	ADM	397	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint administratif ppal de 1ere classe	C	ADM	448	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	387	0,00	3-3-2°	
Adjoint technique	C	TECH	378	0,00	A agent de creche	CDI
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	A respnsable espaces France services	CDI
Attaché	A	ADM	611	0,00	A Assistante de direction	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	A Responsable relations publiques	CDI
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché Principal	A	ADM	946	0,00	3-3-2°	CDD
Aux de puer classe normale	B	MS	389	0,00	3-3-2°	
Educateur Jeunes Enfants	A	MS	528	0,00	3-3-2°	CDD
Puericultrice	A	MS	518	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	500	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	395	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	500	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	A technicien randonnées et nordique	CDI
Technicien	B	TECH	500	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2eme classe	B	TECH	567	0,00	3-3-2°	CDD
adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 421 500,00	I 1 083 861,05
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 400 000,00	1 062 429,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	1 062 429,05
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 500,00	21 432,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	21 500,00	21 432,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 083 861,05	4 990 229,24	0,00	6 074 090,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 643 938,48	III 1 328 834,93
Ressources propres externes de l'année (a)		357 263,20	486 496,52
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	232 263,20	332 045,70
10226	Taxe d'aménagement (2)	125 000,00	147 154,82
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	2 462,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	4 834,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 286 675,28	842 338,41
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	15 000,00	21 794,00
28031	<i>Frais d'études</i>	81 000,00	75 730,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	10 000,00	9 517,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 100,00	1 008,00
2804121	<i>Subv. Régions : Bien mobilier, matériel</i>	2 500,00	2 264,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	204 000,00	188 750,00
28041411	<i>Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	4 000,00	3 970,00
28041412	<i>Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	229 000,00	132 459,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	110,00	110,00
280415332	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	7 600,00	7 531,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	16 000,00	16 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	7 100,00	7 063,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	73 500,00	73 555,00
2804421	<i>Sub nat privé - Biens mob, mat, études</i>	2 500,00	3 500,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	11 000,00	13 668,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281351	Bâtiments publics	1 200,00	1 188,00
28138	Autres constructions	190 000,00	163 561,00
28152	Installations de voirie	600,00	599,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 900,00	1 883,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 190,00	6 100,00
28171	Terrains gisement (m.à dispo)	700,00	545,00
28181	Installations générales, aménagt divers	42 000,00	41 674,20
281828	Autres matériels de transport	10 000,00	13 185,00
281838	Autre matériel informatique	11 000,00	15 938,92
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 000,00	9 309,72
28188	Autres immo. corporelles	31 000,00	31 435,57
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 306 675,28	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 328 834,93	3 010 122,92	1 416 160,91	1 539 586,82	7 294 705,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 074 090,29
Ressources propres disponibles	IV 7 294 705,58
Solde	V = IV - II (5) 1 220 615,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Taxe de séjour	0,00	346 058,00	494 992,69	-148 934,69
Total	0,00	346 058,00	494 992,69	-148 934,69

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
731721	Taxe de séjour	346 058,00
Total		346 058,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
731721	Taxe de séjour	494 992,69
Total		494 992,69
Reste à employer au 31/12/N (3)		-148 934,69

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Atelier decoupe	Atelier decoupe	01/01/2012	11/12/2011	Atelier decoupe
Batiment Jouef	Batiment Jouef	01/08/2014	21/07/2014	Batiment Jouef
Batiment ALCG CERD	Batiment ALCG CERD	01/08/2017	11/07/2017	Batiment ALCG CERD
Batiment industriel	Batiment industriel	01/08/2017	11/07/2017	Batiment industriel
Batiment Cuinet	Batiment Cuinet	01/08/2017	11/07/2017	Batiment Cuinet
Batiment Morel	Batiment Morel	01/01/2018	20/12/2017	Batiment Morel
Batiment Gresset	Batiment Gresset	01/01/2018	20/12/2017	Batiment Gresset
Land Art Park	Land Art Park	01/08/2018	05/07/2018	Land Art Park
Plate forme bois et chaufferie	Plate forme bois et chaufferie	01/04/2019	26/03/2019	Plate forme bois et chaufferie
Cinema	Cinema	01/01/2020	05/11/2019	Cinema
Micro creche	Micro creche	01/01/2023	17/11/2022	Micro creche

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.